



L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE ET L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES AU CŒUR DES ÉCHANGES INTERPARLEMENTAIRES ENTRE LA FRANCE ET LE CANADA

Compte rendu de la 46^e session de l'Association interparlementaire France-Canada à Ottawa, Québec et Montréal

23 au 28 avril 2018

Du 23 au 28 avril 2018, une délégation de parlementaires français de l'**Association Interparlementaire France-Canada (AIFC)** s'est rendue au Canada, à Ottawa, Québec et Montréal.

La délégation française, conduite par Mme Annie Chapelier, députée et présidente de la section française de l'AIFC, était composée de Mme Claudine Lepage, sénatrice, et de M. Jean-Luc Lagleize, député, présidents des groupes interparlementaires d'amitié France-Canada du Sénat et de l'Assemblée nationale. Faisaient également partie de la délégation, Mme Dominique Estrosi-Sassone et M. François Bonhomme, sénateurs, ainsi que Mmes Annie Genevard, Carole Bureau-Bonnard et M. Maurice Leroy, députés.

La délégation canadienne, conduite par M. Denis Paradis, député, président de la section canadienne de l'AIFC, était composée de MM. Jacques Gourde, Ramez Ayoub et François Choquette, députés, ainsi que de Mme Raymonde Gagné, M. Serge Joyal, et de M. René Cormier, sénateurs.

Cette 46^e session de l'AIFC s'inscrivait dans un agenda diplomatique très dense au niveau des relations bilatérales. Elle est en effet intervenue quelques jours après la visite officielle du Premier ministre canadien en

France – durant laquelle il s'est entretenu avec les présidents Larcher et de Rugy et des parlementaires français, et s'est exprimé devant l'Assemblée nationale – et quelques semaines avant la visite officielle du Président de la République française au Canada, en amont de la tenue du sommet du G7 à Charlevoix.

Deux thématiques ont été au cœur des échanges des parlementaires : **l'accord économique et commercial global (AECG) entre la France et le Canada, et son impact sur l'environnement, ainsi que l'égalité « femmes-hommes » et la question des droits des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et transgenres (LGBT).**

L'AECG constitue, en effet, depuis plusieurs années, un sujet d'étude au sein de la section française de l'AIFC mais également lors des rencontres avec la section canadienne, tandis que la question de l'égalité entre les femmes et les hommes est une priorité politique commune aux deux gouvernements. **D'autres questions ont également été abordées** (prévention de la radicalisation, légalisation du cannabis, mobilité étudiante, etc.) dans le cadre d'échanges avec des parlementaires québécois à l'Assemblée nationale du Québec, la mairesse de Montréal mais également dans le cadre de la visite du centre de prévention de la radicalisation à Montréal.

I. L'impact environnemental de l'accord économique et commercial global en question

L'accord économique et commercial global (AECG) entre la France et le Canada, et notamment son impact sur l'environnement, ont été au cœur des échanges entre les parlementaires. La **ratification de cet accord par les parlements européens nationaux constitue, en effet, un enjeu politique d'actualité, qui intéresse les deux pays.**

L'accord a été signé le **30 octobre 2016** et approuvé par le **Parlement européen le 15 février 2017**. Il a été approuvé par le **Parlement canadien le 11 mai 2017**. Dans sa décision du 31 juillet 2017, le Conseil constitutionnel a conclu à la conformité de cet accord à la Constitution française. L'accord est appliqué à titre provisoire par l'Union européenne et le Canada depuis le 21 septembre 2017.

L'entrée en vigueur provisoire de l'accord concerne les dispositions relevant de la compétence exclusive de l'Union européenne, ce qui exclut notamment les dispositions relatives à la protection des investissements et le mécanisme de règlement des différends investisseurs/États. Dans la mesure où il s'agit d'un accord mixte, son **entrée en vigueur complète ne sera acquise qu'après l'achèvement de toutes les procédures nationales de ratification**. Pour le moment, seuls huit États membres – Lettonie, Danemark, Malte, Espagne, Croatie, République tchèque, Portugal et Estonie – l'ont ratifié. 33 parlements nationaux ou régionaux doivent encore le ratifier, dont la France.

Cet accord suscite en France adhésion mais également oppositions, en particulier sur le volet agricole et environnemental, comme l'a précisé Mme Claudine Lepage, lors d'une session de travail entre parlementaires français et canadiens. La Présidente du groupe d'amitié a également rappelé qu'à la demande du Président de la République, une **commission scientifique indépendante présidée par Mme Katheline Schubert** avait été chargée d'évaluer l'impact attendu de cet accord sur l'environnement, le climat et la santé. La remise du rapport de cette commission, le 8 septembre 2017, a conduit le gouvernement à adopter, le 25 octobre 2017, un plan d'action pour accompagner l'entrée en vigueur provisoire de l'AECG.



Séance de travail sur l'AECG (de droite à gauche) : Mmes Bureau-Bonnard et Estrosi-Sassone, MM. Bonhomme et Lagleize, Mmes Chapelier, Lepage et Genevard

Cette commission avait, en effet, conclu au **« manque d'ambition de l'accord » sur la question environnementale**, estimant que **« les chapitres de l'accord concernant l'environnement (...) ne conten[aient] aucun engagement contraignant, et ne f[aisaient] que réaffirmer l'attachement des partenaires à l'environnement et au développement durable »**, allant jusqu'à affirmer que **« le climat était le grand absent de l'AECG »**.

Parmi les points d'inquiétude relevés par cette commission et mis en avant par les parlementaires français lors de cette session de travail, figurent **le principe de précaution et l'impact de l'instance de règlement des différends investisseurs-États et du Forum de la coopération réglementaire sur l'environnement**. La mise en œuvre du **véto climatique** est également un sujet de préoccupation qu'ont exprimé les parlementaires.

Outre ces implications concrètes de l'accord sur l'environnement, les parlementaires français ont pointé un **problème de communication s'agissant de la publicité faite de l'accord par les autorités françaises auprès de la population**.

Les échanges avec les parlementaires canadiens ont ainsi porté sur **la question de l'acceptabilité de cet accord** et les moyens devant être mis en œuvre pour y parvenir. Les parlementaires canadiens ont exposé les outils mis en œuvre au Canada afin de sensibiliser la population. Les parlementaires français ont ainsi estimé que la France pouvait s'inspirer de l'exemple canadien et que des efforts devraient être entrepris, en France, afin de rendre plus lisible les avantages de cet accord.

Concernant l'impact environnemental de l'accord, **la délégation s'est également entretenue avec Mme Catherine Mc Kenna, ministre de l'environnement et du changement climatique**.



La délégation entourant Mme Mc Kenna, ministre de l'environnement et du changement climatique

En préambule de cet échange, la ministre a rappelé la signature du partenariat franco-canadien sur l'environnement et le climat le 16 avril 2018, en France, à l'occasion de la visite officielle du Premier ministre Justin Trudeau. Dans ce document, le Canada et la France s'engagent à « unir leurs efforts en vue de promouvoir une mise en œuvre rapide de l'Accord de Paris et d'apporter une réponse coordonnée à l'enjeu que représente le changement climatique ». S'agissant de l'accord de Paris, les parlementaires français ont fait part de leur regret à la ministre quant à l'absence de distinction entre les technologies propres et polluantes, visant notamment les gaz de schiste et les sables bitumineux, exploités largement au Canada. La ministre a indiqué que le Canada a souhaité donner, dans cet accord, le maximum de garanties s'agissant de l'environnement. Concernant la question des énergies polluantes, elle a rappelé qu'il n'était pas possible, au Canada, de changer du jour au lendemain de modèle énergétique, les provinces étant notamment propriétaires des ressources de leur sol.

La délégation a également rencontré des fonctionnaires du ministère « Environnement et Changement climatique Canada » afin d'aborder des points plus techniques s'agissant des aspects environnementaux de l'AEGC.

Outre ces séances de travail et divers entretiens, la délégation s'est aussi rendue sur le terrain pour rencontrer des entreprises concernées au premier chef par l'application de l'AEGC, s'agissant de son volet environnemental, mais plus largement de son volet agricole et ses aspects commerciaux.

La délégation a ainsi échangé avec des agriculteurs québécois (producteurs de fromages et éleveurs), plutôt inquiets de

l'impact agricole de l'accord, mais également des entreprises innovantes (Silicycle à Québec et Celtheq, start-up française hébergée par un incubateur à Drummondville), plutôt satisfaites de voir s'assouplir les barrières commerciales grâce à l'AEGC.



La délégation dans les locaux de l'incubateur de Drummondville, entourant Céline Vandevoorde, créatrice de Celtheq, start-up française et Alexandre Cusson, maire de Drummondville

II. L'égalité femmes-hommes et l'intégration des minorités LGBT, une priorité politique commune

La question de l'égalité femmes-hommes est également une priorité politique, déclarée comme telle, de part et d'autre de l'Atlantique. Érigée en « grande cause du quinquennat » par le Président Emmanuel Macron, la politique visant à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes est également une des priorités du gouvernement Trudeau.

La délégation a ainsi rencontré des acteurs canadiens qui ont joué ou jouent un rôle important dans la défense et la promotion des droits des femmes, mais également des droits des minorités LGBT. Au Canada, des initiatives fortes et des politiques publiques ambitieuses sont menées pour l'intégration des populations LGBT. La délégation a ainsi rencontré M. Randy Boissenault, député d'Edmonton-Centre et conseiller spécial du Premier ministre sur les enjeux liés à la communauté LGBTQ2+. Au Canada, le concept de « LGBTQ2+ », fait référence aux personnes lesbiennes, homosexuelles, bisexuelles, transgenres, et toutes celles qui choisissent d'exprimer leur préférence sexuelle d'une manière différente. Le député Boissenault a rappelé un des moments forts dans l'histoire canadienne s'agissant de la reconnaissance des droits de ces minorités : la journée des excuses, durant laquelle le Premier ministre Trudeau a présenté des

excuses à la Chambre des communes aux personnes LGBTQ2+ pour les criminalisations et discriminations infligées ainsi que le traitement injuste subi dans les forces armées et la population autochtone. Cette journée des excuses fut l'aboutissement d'une grande consultation organisée dans tout le pays, pilotée par un secrétariat et un Conseil consultatif national, constitués pour l'occasion. Néanmoins, d'autres chantiers restent à poursuivre, tels que l'intégration des questions liées aux droits des populations LGBTQ2+ à l'ensemble des domaines d'action et des fonds publics.

S'agissant de la question des droits des femmes, **la délégation a échangé avec plusieurs personnalités féminines** qui ont œuvré à la promotion des droits et de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans divers domaines. Elle s'est notamment entretenue avec les anciennes ministres Mmes Hélène Scherrer et Liza Frulla, présidente du Fonds vert, Sylvie Chagnon, présidente de la chaîne parlementaire CPAC, Catherine Cano et Johanne Brodeur, juge à la cour supérieure du Québec.

Les échanges ont porté sur le parcours de ces femmes et les obstacles restant à franchir pour parvenir à une égalité entre les sexes, de part et d'autre de l'Atlantique. **La question des quotas a été abordée**, ses avantages et ses limites, s'agissant notamment du concept d'universalité des droits, discuté.

La délégation s'est également entretenue avec des fonctionnaires de « Condition féminine Canada », organisme fédéral chargé de « promouvoir l'égalité des sexes et la pleine participation des femmes à la vie économique, sociale et démocratique canadienne ». A été présentée aux parlementaires l'analyse comparative entre les sexes « plus » (ACS+), qui évalue les répercussions potentielles des politiques publiques par catégorie de personnes – femmes, hommes et personnes de diverses identités de genre – tout en tenant compte de divers facteurs identitaires tels que l'appartenance à un groupe ethnique, l'origine, la religion, l'âge et le fait de vivre avec un handicap physique ou intellectuel. Le Canada tente ainsi de développer la pratique de **budgets « genrés »**, tenant compte des problématiques liées aux femmes.

A également été abordée **la question des femmes autochtones**, victimes de marginalisation sociale et de violences depuis plusieurs années. Il a été constaté **que les femmes autochtones ont 3,5 fois plus de risques que les autres femmes d'être victimes de violence conjugale et**

d'agression sexuelle. Plus de 3 000 femmes amérindiennes ont fait l'objet, depuis les années 1960, de disparitions et d'assassinats. Afin de faire face à cette situation dramatique, le Premier ministre a décidé, en août 2016, après plusieurs années de refus du précédent gouvernement conservateur, de créer **une commission d'enquête nationale sur les femmes autochtones disparues**. Dotée d'un budget de 34 millions d'euros, l'« Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues ou assassinées » a entendu plus de 1 200 témoins à travers tout le pays. Son mandat – qui devait s'achever au 31 décembre 2018 – devrait être prolongé de plusieurs mois au vu de l'ampleur des investigations.

Les parlementaires ont également rencontré Mme Marie-Claude Bibeau, ministre du Développement international et de la Francophonie, qui se définit comme la **« voix du féminisme canadien à l'international »**.



La délégation entourant Mme Bibeau, ministre du Développement international et de la Francophonie

La ministre mène – en cohérence avec les orientations définies par le Premier ministre – **une politique d'aide au développement axée sur la protection des droits des femmes**. L'objectif est notamment d'atteindre un taux de financement de 15 % de projets impliquant des femmes dans les pays en développement, ce taux étant actuellement de 3 %. La ministre a également rappelé qu'une des priorités du gouvernement canadien – portée notamment au sommet du G7, en juin dernier, par Mmes Melinda Gates et Isabelle Hudon, ambassadrice du Canada en France – est la question de la santé sexuelle et reproductive.

Enfin la délégation s'est entretenue avec **la ministre de la Condition féminine du Canada, Mme Maryam Monsef**.

III. Rencontre avec les parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec et la mairesse de Montréal

Lors de son passage dans la province de Québec, la **délégation s'est rendue à l'Assemblée nationale du Québec**, à l'invitation de M. Jacques Chagnon, président, et à **l'hôtel de Ville de Montréal** pour rencontrer la mairesse de la ville, **Mme Valérie Plante**.

À l'Assemblée nationale du Québec, une **session de travail a été organisée avec les parlementaires québécois**, membres de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec l'Assemblée nationale française (DANRANF) et avec le Sénat français (DANRSF) pour évoquer l'actualité politique et parlementaire du Québec.



À l'Assemblée nationale du Québec, séance de travail entre parlementaires français, canadiens fédéraux et québécois

Plusieurs sujets ont été évoqués et en particulier **le projet de loi de légalisation du cannabis**, en cours de navette lors de la visite et adopté depuis lors. Les parlementaires ont discuté des implications de cette légalisation en termes de santé publique notamment, mais également sur le plan financier, les parlementaires québécois ayant expliqué que 75 % des taxes seraient reversés aux provinces. Ils ont indiqué également que figuraient à l'ordre du jour de leurs travaux, **la lutte contre les violences sexuelles** dans l'enseignement ainsi **qu'un plan d'inclusion sociale et numérique en direction des provinces les plus reculées**.

À Montréal, **la délégation a été reçue, à l'hôtel de ville, par la mairesse Valérie Plante**, élue depuis novembre 2017. La mairesse a rappelé que des liens nombreux existaient entre Montréal et de grandes villes françaises (Paris, Lyon, etc.) et le nombre croissant de Français venant s'installer à Montréal, la plus grande communauté francophone hors d'Europe. Ville universitaire, Montréal attire également 10 000 étudiants français chaque année.



Mme Valérie Plante, mairesse de Montréal, et Mme Chapelier, députée, signant le livre d'or

Les parlementaires français ont ainsi indiqué que la France – comme l'a ensuite annoncé le Président Emmanuel Macron lors de sa visite officielle début juin – souhaitait attirer, elle aussi, de nombreux étudiants canadiens. Une collaboration étroite sur ces sujets est prévue entre nos deux pays.

IV. Des actions innovantes contre le risque terroriste

Lors de son passage à Montréal, la délégation s'est rendue dans **les locaux du centre de prévention de la radicalisation menant à la violence**.

Les questions liées à la sécurité et au risque terroriste avaient déjà fait l'objet de nombreux échanges lors des précédentes sessions de l'AIFC. Il s'agissait avec la visite de ce centre de s'inscrire dans cette série d'échanges, en étudiant une structure novatrice. **Ce centre - créé en 2015 - se caractérise en effet par une approche qui met l'accent sur la prévention plutôt que la répression**, l'accompagnement psychosocial plutôt que la judiciarisation. Le centre – qui bénéficie d'une équipe pluridisciplinaire (formation, réinsertion sociale, communication) – mène toute une série d'actions de prévention (formation, ateliers de sensibilisation, campagne de publicité), s'appuyant sur **une communication étudiée en direction des plus jeunes** et un tissu associatif local par le biais de multiples partenariats. Le but est de former les travailleurs sociaux à la reconnaissance des comportements menant à la radicalisation et de produire un contre-discours déconstruisant les arguments radicaux.

Le directeur du centre a indiqué qu'il était notamment en relation **avec une structure française similaire, assez récente, le CAPRI, centre d'action et de prévention contre la radicalisation des individus**, créé depuis 2016 et implanté à Bordeaux. Ce rapprochement de part et d'autre de l'Atlantique a été

salué par les parlementaires présents, qui ont estimé qu'il devait être encouragé.

Cette 46^e session a permis d'approfondir deux sujets majeurs pour la France et le Canada, **l'AECG et l'égalité femmes-hommes**, et d'échanger autour d'enjeux communs. La délégation française remercie la délégation canadienne pour l'organisation de cette

mission et toutes les personnes rencontrées pour la qualité et l'intensité des échanges.

La prochaine session de l'AIFC, prévue au printemps 2019 en France, devrait se tenir entre Toulouse et Nice, sur les thématiques de **l'aéronautique** (liens Airbus/Bombardier), **de la recherche et de l'innovation** (site de Sofia Antipolis notamment).

Composition de la délégation

SECTION FRANÇAISE



Mme Claudine LEPAGE

Présidente du groupe d'amitié
Sénatrice des Français établis hors de France
(Socialiste et Républicain)



M. François BONHOMME

Vice-président du groupe
Sénateur du Tarn-et-Garonne
(Apparenté Les Républicains)



Mme Dominique ESTROSI-SASSONE

Secrétaire du groupe
Sénateur des Alpes-Maritimes
(Les Républicains)



Mme Annie CHAPELIER

Présidente de l'AIFC
Députée du Gard
(La République en Marche)



M. Jean-Luc LAGLEIZE

Président du groupe
d'amitié
Député de Haute-
Garonne
(Mouvement démocrate
et apparentés)



**Mme Carole
BUREAU-BONNARD**

Vice-présidente de
l'Assemblée nationale
Députée de l'Oise
(La République en
Marche)



**Mme Annie
GENEVARD**

Vice-présidente de
l'Assemblée nationale
Députée du Doubs
(Les Républicains)



M. Maurice LEROY

Vice-président de
l'Assemblée nationale
Député du Loir-et-Cher
(UDI, Agir et
Indépendants)

SECTION CANADIENNE



M. Denis PARADIS

Député du Brome — Missisquoi
(Québec) - (Libéral)
Président de l'Association
interparlementaire Canada-France



M. Ramez AYOUB

Député de Thérèse-De
Blainville (Québec)
(Libéral)



M. François CHOQUETTE

Député de Drummond (Québec)
(NPD)



M. Jacques GOURDE

Député de Lévis — Lotbinière
(Québec)
(Conservateur)



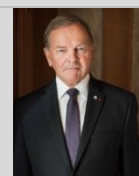
M. René CORMIER

Sénateur du Nouveau-Brunswick (Canada)
(Indépendants)



Mme Raymonde GAGNÉ

Sénateur du Manitoba (Canada)
(Indépendants)



M. Serge JOYAL

Sénateur du Québec
(Libéral)

Composition du groupe d'amitié du Sénat : http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_583.html